



DES MOTS JUSTES, POUR UN DÉBAT ÉCLAIRÉ

LEXIQUE / LEXICON

USING THE RIGHT TERMS, FOR AN INFORMED DEBATE



APATRIDE : Une personne qui n'est citoyenne d'aucun État et qui n'a généralement pas accès à l'éducation, à des soins de santé et au système de justice du pays où elle réside. Par exemple : des Palestiniennes et Palestiniens qui vivent depuis de nombreuses générations au Liban et en Jordanie.

STATELESS PERSON : *A person that no state recognizes as a citizen and who generally has no access to education, health services and the justice system in the country where they live. Example: the Palestinians who have been living in Lebanon and Jordan for generations.*

DEMANDEUR D'ASILE : Une personne qui a fui son pays et qui demande la protection d'un autre pays en attendant d'obtenir son statut de réfugié au sens de la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés (la "Convention").

REFUGEE CLAIMANT OR ASYLUM SEEKER : *A person who has fled their country and is asking for protection in another country while waiting to obtain refugee status as defined under the United Nations Convention on the Status of Refugees (the "Convention").*

IMMIGRANT : Une personne qui s'est établie en permanence dans un autre pays

IMMIGRANT : *Someone who has permanently settled in another country.*

MIGRANT : Une personne qui se trouve hors de son pays d'origine et qui est en mouvement. Ces personnes ont un statut temporaire dans le pays où ils vivent.

MIGRANT : *Someone who is outside their country of origin and who is on the move. Such people have temporary status in the country where they live.*

MIGRANT OU IMMIGRANT ILLÉGAL : Ces termes controversés sont bourrés de stéréotypes et suggèrent que la personne est une criminelle. Cette personne est entrée au pays sans documents officiels ou sans autorisation. Le droit international reconnaît toutefois qu'une personne se trouvant dans un pays de façon irrégulière peut avoir des raisons très légitimes ou peut avoir été victime de trafiquants.

ILLEGAL MIGRANT/IMMIGRANT : *These are charged terms, rife with stereotypes suggesting that the person is a criminal. These people have entered the country without official documents or authorization; however, international law nevertheless recognizes that they may have done so for quite legitimate reasons, or that they may have been the victims of traffickers.*

PERSONNE DÉPLACÉE : Une personne contrainte à quitter son lieu de résidence, mais qui reste dans son pays d'origine.

INTERNALLY DISPLACED PERSON : *Someone who is forced to leave their home, but still resides within the border of their home country.*

PERSONNE PROTÉGÉE : Une personne reconnue comme réfugiée au sens de la Convention ou une personne à protéger si elle devait être déportée.

PROTECTED PERSON : *Someone who has been recognized to be a Convention Refugee, or a person in need of protection if they were to be deported.*

PERSONNE À STATUT PRÉCAIRE : Une personne qui n'a pas reçu la permission de rester dans le pays où elle est restée au-delà de la période de validité de son visa pour toutes sortes de raisons très valables. Elle est souvent qualifiée à tort de personne sans statut. Ce terme peut également désigner un demandeur d'asile dont la demande a été refusée, mais qui n'est pas déporté à cause d'une situation de risques dans son pays d'origine.

PERSON WITHOUT STATUS : *Someone who has not been granted permission to stay in the country, or who continues to stay after their visa has expired, for all kinds of valid reasons. This term can cover people who are in-between statuses, such as refugee claimants who are refused refugee status but face danger should they be deported to their country of origin.*

RÉFUGIÉ : Une personne qui a dû fuir la persécution dans son pays d'origine
REFUGEE : *Someone forced to flee from persecution in their home country.*

RÉFUGIÉ AU SENS DE LA CONVENTION : Une personne qui se trouve hors de son pays d'origine et qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de ses opinions politiques ou de son appartenance à un groupe social.

CONVENTION REFUGEE : *Someone who is outside their country of origin and who has a well-founded fear of being persecuted for reasons of race, religion, nationality, political views or belonging to a social group.*

RÉSIDENT PERMANENT : Une personne à qui on a donné le droit de vivre en permanence au Canada et qui peut éventuellement obtenir sa citoyenneté canadienne.

PERMANENT RESIDENT : *Someone who has been granted the right to live permanently in Canada, and who may choose to become a Canadian citizen.*

RÉFUGIÉ POLITIQUE, ÉCONOMIQUE OU ENVIRONNEMENTAL : Ces statuts n'ont aucune signification juridique. Ils peuvent porter à confusion du fait qu'ils suggèrent qu'il existe différentes catégories de réfugiés, ce qui n'est pas le cas.

POLITICAL, ECONOMIC, OR ENVIRONMENTAL REFUGEE : *These terms have no meaning in law. They can be confusing because they incorrectly suggest that there are different categories of refugees, which is not the case.*

RÉFUGIÉ RÉINSTALLÉ : Une personne qui a fui son pays pour vivre temporairement dans un autre pays et qui se voit offrir la résidence permanente dans un tiers pays. Les réfugiés réinstallés au Canada sont choisis à l'étranger et deviennent résidents permanents dès leur arrivée au Canada.

RESETTLED REFUGEE : *Someone who has fled their home country and is temporarily living in a second country before being offered a permanent home in a third country. Refugees resettled to Canada are selected abroad and become permanent residents as soon as they arrive in Canada.*

RÉSIDENT TEMPORAIRE : Une personne qui a reçu la permission de résider au pays pour une période déterminée (étudiants, touristes, travailleurs migrants dans le secteur agricole et du travail domestique, etc.).

TEMPORARY RESIDENT : *A person granted permission to remain in Canada for a limited period of time (students, tourists, temporary foreign workers such as agricultural workers and live-in caregivers, etc.).*

TIERS PAYS SÛR : Un tiers pays sûr est un autre pays que le Canada et que le pays de la persécution prétendue, où une personne peut présenter une demande d'asile. En vertu d'une entente entre le Canada et les États-Unis, les demandeurs d'asile sont tenus de présenter leur demande dans le premier pays sûr où ils arrivent. Pour demander asile au Canada en provenance des États-Unis, une personne n'a d'autre choix que de traverser les frontières hors des postes frontaliers à cause de cette entente.

SAFE THIRD COUNTRY : *A safe third country is a country, other than Canada and the country of alleged persecution, where an individual may make a claim for refugee protection. Under the Safe Third Country Agreement between Canada and the U.S., refugee claimants are required to request refugee protection in the first country they arrive in. This explains why people seeking asylum in Canada from the U.S. have no choice but to cross the border away from the actual checkpoints.*

Source : Conseil canadien pour les réfugiés.

En collaboration avec Colette Lelièvre d'Amnistie internationale Canada francophone.

Source : Canadian Council for Refugees.

In collaboration with Colette Lelièvre of Amnesty International Canada's Francophone Branch.